

## Le matériel à votre disposition

### 1 composteur



Composteur en plastique recyclé - contenance de 400 litres - marque PlasticOmnium - montage rapide sans outil - guide fourni.

- vidéos de démonstration disponibles sur le site [www.calitom.com](http://www.calitom.com) (rubrique réduire/compost) : montage, gestes et conseils de compostage...

### Si vous habitez en appartement,

que vous êtes intéressés par le compostage collectif partagé, contactez Calitom afin que nous organisions un point de compost.



Dans cette organisation, **la déchèterie** conserve son activité de valorisation pour tous les autres déchets encombrants, toxiques ou spécifiques (+ de 30 filières disponibles).

### 1 bioseau



Bioseau en plastique recyclé - contenance 10 litres - pour transfert des déchets végétaux de cuisine jusqu'au composteur.

## Les déchets à la maison

### recyclage et valorisation : 4 gestes à adopter



Comme la collecte sélective, il y a plus de 10 ans, le compostage va maintenant faire partie intégrante de notre geste de tri. Nous avons pris l'habitude de trier les emballages recyclables, nous trierons également les biodéchets (restes de cuisine...).

### Vos services de collecte à domicile à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017

- une **collecte de déchets alternée** toutes les semaines (1 semaine les sacs noirs - 1 semaine les sacs jaunes),
- un **composteur pour séparer les biodéchets** que vous mettiez dans les sacs noirs.

### Information et conseils

- vos **nouveaux jours de collecte** vous seront communiqués **en mars** dans votre boîte aux lettres (actualité en ligne sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com)),
- **www.calitom.com** calcule vos **2 prochains jours de collecte** à partir du nom de votre commune (report des jours fériés inclus).

## Le contexte charentais

Plus que 2,5 kg de déchets dans le sac noir par habitant et par semaine.

Depuis 10 ans, les ordures ménagères diminuent de 2% par an et l'évolution des consignes de tri engendre une baisse significative des ordures ménagères.

Une évolution qui conduit à adapter la fréquence de collecte aux nouvelles pratiques et ainsi diminuer les coûts.



En compostant, vous valorisez près de 30 kg de déchets par personne par an et obtenez un engrais gratuit et naturel pour votre jardin.

## Pourquoi le compostage ?

- 1/3 de notre sac noir est composé de déchets de cuisine et de jardin valorisables, qui coûtent en transport et en traitement.
- D'ici 2020, la Loi de transition énergétique rend obligatoire la valorisation à la source des biodéchets.
- Composter devient désormais un nouveau geste de tri pour valoriser ses déchets, réduire les sacs noirs et diminuer les coûts de gestion.
- Finies les mauvaises odeurs ! Le compostage permet de conserver ses sacs d'ordures ménagères non-dégradables plus longtemps. Il est donc complémentaire du changement de fréquence de collecte.



**2015 130 kg/an/hab**  
d'ordures ménagères



**objectif 2020**  
**94 kg/an/hab** .....  
d'ordures ménagères

**Sac jaune**  
**+6 kg/an/hab**  
avec les nouvelles  
consignes de tri



**Composteur**  
**+30 kg/an/hab**  
transféré du sac noir  
au composteur



## ■ Comment obtenir un composteur et un bioseau

Afin que toute la population dispose des équipements nécessaires au compostage, Calitom fournit **gratuitement** à tous les détenteurs d'un jardin un composteur ainsi qu'un bioseau (excepté pour les habitants dont la fréquence de collecte des sacs noirs ne change pas - possibilité de demander une subvention (sur conditions) pour un composteur en contactant le n° vert de Calitom 0 800 500 429).

**Pas d'inscription préalable, merci de vous présenter à la distribution de votre choix de votre commune muni du courrier accompagnant ce document (document comportant vos coordonnées et un code barre) ainsi que d'un justificatif de domicile.**

Lieux de distribution	Date de distribution	Horaires
<b>RONSENAC (16320)</b> Hangar Société Groupe JLF 26 route de la laiterie, La Combe Feu Coordonnées GPS Degrés Décimaux : 45.472497, 0.253825	samedi 25 février	de 9h30 à 13h30

*Propriétaires louant des logements avec jardin : pensez à signaler cette opération à vos locataires en leur remettant une photocopie de la lettre et de ce dépliant afin qu'ils puissent s'équiper d'un composteur.*

• **Composter ses restes de cuisine, c'est moins d'odeurs et de poids dans votre sac noir.**

• **Composter ses végétaux de jardin, c'est moins de déplacements à la déchèterie.**

• **Composter, c'est profiter pour soi ou les autres d'un engrais gratuit pour jardiner et repoter.**

